

DEMANDE DE PASSEPORT OU CNI
MAJEUR ou MINEUR EMANCIPE
PREMIERE DEMANDE

Liste des pièces à fournir **OBLIGATOIREMENT**. Merci de vous munir des **ORIGINAUX** des documents ainsi que des **COPIES** (dans la mesure du possible).

Le CERFA complété et signé à **L'ENCRE NOIRE**, en **MAJUSCULE** (une lettre par case sans oublier les accents) et en conformité avec vos justificatifs d'état civil.

Justificatif de domicile de moins de 1 an (Facture téléphone ; EDF ; Assurance habitation, impôts).

Si vous n'avez pas de domicile personnel : Attestation sur l'honneur établie par la personne qui vous héberge + un justificatif au nom de l'hébergeant + CNI de l'hébergeant.

Le Passeport ou la Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou périmé depuis mois de 2 ans.

Le cas échéant faire la demande **d'une copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois) avec filiation**. A demander à la Mairie du lieu de naissance.

2 photos d'identité couleur identiques et récentes (moins de 6 mois). Tête nue (aucune fantaisie) sans lunettes, de face sur fond clair ou neutre uni. Dimension : 35 x 45 mm.

Fiscalité passeport : 86,00 € (à acheter dans un bureau de tabac ; au Trésor Public ; ou sur internet à l'adresse timbres.impots.gouv.fr)

CNI gratuite dans le cas d'une première demande

Livret de famille

En cas de divorce : Original du jugement de divorce précisant la possibilité de conserver le nom marital en nom d'usage.

Preuve de nationalité (si votre acte de naissance ne permet pas formellement d'établir votre nationalité) : Certificat de nationalité délivré par le Tribunal de Grande Instance.

Dans le cas d'une double demande carte nationale d'identité et passeport, les documents étant communs, un seul exemplaire des pièces demandées est nécessaire.

ATTENTION : Merci de bien vouloir prendre rendez-vous pour déposer le dossier (04.50.39.10.01). Présence obligatoire du demandeur au dépôt et au retrait du dossier.